

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

## Compte rendu de la séance du jeudi 19 juin 2025

**Etaient Présents** : Madame Clémentine FISSON, Madame Martine MAILLARD, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Madame Marianne BERTHERAT, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Gaëlle JOUET, Monsieur Patrick VASSEUR

**Etaient absents** : Madame Sonia HENRY, Monsieur Pascal OUDET, Madame Prune BULKA, Monsieur Matthieu FOURAGE

**Secrétaire de séance** : Madame Aurélie DUMONT

**Début de séance** : 19 heures

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2025 a été approuvé à l'unanimité

### **DELIBERATIONS**

#### **DE 017 2025 DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu à tort la somme de 190.56€, cette somme était destinée au SIRP de Le Boullay-Thierry.

Madame la Maire explique qu'il faut rembourser la caution de Mme DROU suite à son déménagement pour la somme de 286,75€.

Le Conseil est donc invité à procéder aux réajustements des comptes et à approuver la décision modificative suivante :

#### **Dépenses de fonctionnement**

673	Mandat annulant un titre sur exercice antérieur	+ 200,00 €
60612	Énergie - Électricité	- 200.00€

#### **Dépenses investissement**

212	Agencements et aménagements de terrains	- 287 €
165	Dépôt et cautionnement	+ 287 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative ci-dessus.

## **DE 018 2025 APPROBATION DEVIS VIALUM**

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le devis de Vialum pour rajouter trois lanternes. Le devis est d'un montant de 2 349.00€ H.T soit 2 818.80€ T.T.C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le devis VIALUM d'un montant de 2 818.80€ T.T.C pour l'ajout des trois lanternes

## **DE 019 2025 APPROBATION DU REGLEMENT DE LA TABLE DE PING-PONG COMMUNALE**

Mme DUMONT présente au Conseil Municipal le règlement concernant la table de Ping-Pong communale écrit avec les jeunes du CMJ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le règlement de la table de Ping-Pong communale

*Le règlement sera annexé à la délibération*

## **DE 020 2025 REMBOURSEMENT DE LA CAMERA DE CHASSE A MADAME LA MAIRE**

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'elle a dû acheter sur le site de Leroy Merlin une caméra de chasse pour un montant de 89.99€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser Madame la Maire pour un montant de 89.99€

## **DE 021 2025 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE SÉCURISATION**

Madame la Maire informe que suite au marché public deux entreprises nous ont soumissionnées une offre

	Montant	HT	TTC
Ent. LE CORRE		31 109.27 €	37 331.12 €
Ent. PIGEON TP CIDF		23 745.95€	28 495.14 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Attribue à l'entreprise PIGEON TP CIDF, le projet de travaux de voirie et de sécurisation pour un montant de 23 745.95€ H.T soit 28 495.14 € T.T.C.

- Autorise Madame la Maire à signer le devis

## **DE 022 2025 FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2025**

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article

L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le Conseil Municipal, à compter de l'exercice 2025, pour le budget principal de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et AUTORISE Madame la Maire à signer tout document s'y rapportant.

## **COMMISSIONS MUNICIPALES**

### **Urbanisme :**

La mairie a reçu :

- \*une déclaration de travaux pour une pose de 22 panneaux photovoltaïques sur un bâtiment rue St Rémy à Fontaine.
- \*une demande de permis de construire pour un local de 20m<sup>2</sup> impasse des Clos à Prémont.

### **Travaux :**

- \*La dalle en béton sous la table de ping-pong près du stade nécessite un rélargissement.
- \*Le SIFAM va intervenir sur la commune mi-juillet sur le stade, rue de Prémont, rue des Merisiers pour broyer les haies et les branches.
- \*Un parquet flottant sera posé cet été dans la salle des enseignants à l'école de Ouerre. La peinture sera refaite sur les murs de la bibliothèque à la même période.
- \*Le Conseil Municipal s'interroge sur la gestion de l'éclairage de l'allée des Bois, voie privée. Des renseignements seront pris pour étudier la question.

### **Manifestations Communales & Cérémonies :**

- \*Le catalogue des jouets est en cours de préparation et sera envoyé mi-juillet aux familles des enfants de moins de 10 ans.
- \*Les inscriptions au repas du 13 juillet doivent se faire en mairie et ce jusqu'au 5 juillet.
- \*La Tournée des Communes Odyssée organisée par l'Agglo peut nous permettre de recevoir gratuitement un concert par les professeurs et les élèves du Conservatoire de Dreux.
- \*La commission abandonne la distribution de jouets par le Père Noël en calèche faute de trouver une écurie à un prix raisonnable. Un spectacle aura donc lieu à l'Arbre de Noël.

### **Liens Sociaux :**

#### *1-Défibrillateurs*

L'achat et l'installation des défibrillateurs sont en cours, par la commission travaux.

#### *2-Assitant social du département*

Mr Pidance quitte son poste, les permanences seront suspendues cet été, le temps que le Département recrute un nouveau travailleur social. Une communication sera faite dès que les permanences seront mises en place dès la rentrée 2025.

#### *3-Plan canicule*

- \*Organisation des appels pour recenser les personnes vulnérables sur le territoire qui pourraient avoir besoin d'être soutenues en cas de fortes chaleurs.
- \*Réalisation d'une fiche à contacter avec questionnaire.

#### *4-Opération Tranquillité Vacances, Gendarmerie*

Réalisation et communication sur l'opération mise en place par la gendarmerie pour veiller sur les habitations pendant l'absence des résidents, sur inscription en gendarmerie ou par téléphone au 02.37.38.57.30

### **CMJ :**

- \*Chasse au déchets le 14 juin à Fontaine.

Cette manifestation s'est bien passée bien qu'elle n'ait pas réuni beaucoup de monde hormis les membres du CMJ et un copain. Il n'y aura pas de réunions durant les vacances scolaires.

\*Règlement du city stade

\*Réalisation de badges avec lanières tricolores pour les jeunes du CMJ.

\*Décoration du foyer en cours.

### **Communication :**

\*Afin de faciliter la navigation sur le site internet « ouerre.fr » via ordinateur et via mobile, des mises à jour et modifications vont être apportées par l'agence Web Studio, agence ayant réalisé le site initialement.

\*Dorénavant il sera possible de consulter les analyses d'eau d'alimentation sur le site internet de la commune.

### **Ferme Louvet :**

\*Diagnostic amiante réalisé sur la partie arrière de la ferme (hangars, petite maison...) par la société SDI.

\*La troisième et dernière réunion de travail avec la SAEDEL nous a permis de finaliser ce premier cycle de manière très intéressante avec une vue globale sur le projet. Nous allons entrer, toujours avec l'aide de la SAEDEL, dans une première phase de chiffrage un peu plus concrète sur les premières tranches à envisager.

\*Un habitant de la commune, architecte de son état, nous a apporté son avis d'expert de façon très sympathique et gracieuse. Pour certaines parties de la ferme, une rénovation semble imaginable aussi bien techniquement que financièrement, par contre, pour d'autres parties cela semble beaucoup plus compromis. Des choix seront à faire. Merci beaucoup à lui pour cet éclairage très important pour notre collectivité et pour le temps qu'il a bien voulu lui accorder.

## **SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

**SIRP** (Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique) :

### Plusieurs votes :

\* Vote des tarifs de cantine pour la rentrée 2025/2026, réguliers, PAI, exceptionnels

\* Proposition de tarif avec déduction fiscale rejetée par  $\frac{3}{4}$  du Conseil. Décision reportée à la rentrée selon la demande ; un parent intéressé à ce jour.

\* Règlement adopté.

\* Autorisation pour la Présidente de signer les conventions piscines et ASC.

### Questions diverses :

Voile CM2 : Mme Guérin annonce un projet de retour à la voile sur le plan d'eau pour la classe de CM2. Le SIRP accepte d'inscrire cette activité au budget.

### Transfert du bureau du SIRP (mairie de Mézières => Ecole de Marsauceux)

Etat du projet : Mme Fisson relance le sujet, jugé en suspens.

Position du SIRP : la Présidente souligne la nécessité de devis préalables pour intégrer les coûts au budget, malgré l'accord unanime des membres.

Prochaine étape : visite des locaux programmée avant la rentrée.

### Nom de l'école suite à la fusion de direction

\* Décision : en attente de validation par le SIRP (propriétaire)

\* Proposition : « *Ecole primaire Marsauceux-Ouerre* » 2 sites : Marsauceux et Ouerre

Aucune décision définitive à ce jour.

### **Syndicat des Eaux de Ruffin :**

\*Le compte administratif et le compte de gestion du réseau d'Eau Potable, présentés en avril, sont approuvés.

\*L'uniformisation des tarifs entre les différents ex-syndicats formant le Syndicat des Eaux de Ruffin a été voté. Etalé sur une période de 7 ans, les habitants de Ouerre retrouveront sur leur facture, à partir de 2025, leur tarifs évolués progressivement de la manière suivante :

+ 2,88% sur l'abonnement afin d'atteindre 50€

- 2,68% sur les consommations afin de descendre à 2€ au m3.

\*Les demandes de subventions concernant les travaux de sécurisation de Château d'Eau (40%), les études en liant avec le schéma directeur (80%) et les compteurs de sectorisation (pour la sobriété / performance) sont approuvées.

\*La création de 3 postes non permanents dû à l'accroissement d'activité lié à la relève des compteurs est approuvée.

\*Le nouveau site internet du syndicat Eaux de Ruffin est en cours de finalisation. Plus intuitif et complet, vous pourrez y accéder très prochainement sur le lien [www.eauderuffin.com](http://www.eauderuffin.com) pour y retrouver votre compte et factures, ainsi que toutes les informations du syndicat.

\*La prochaine réunion sera le 24 septembre.

## **COMMISSIONS DE L'AGGLO**

### **Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance jeunesse famille**

\*La Tournée des Communes Odyssée donne un résultat moyen mais reste correct ; à notre demande, l'Odyssée est passé à Ouerre en février 2024.

\*Le Festival Pollen 2025 concerne les enfants (bas âge à ados) et offre des spectacles payants : danse, contes, théâtre, cirque et le coût est de 2500€/participation. Avec la coordination de l'ArtSenal, le prix est exceptionnellement de 1000€ cette année. Reste la prise en charge aux communes de l'hébergement, des repas, de l'accueil.....des artistes.

\*Résultat plus que satisfaisant : Champs Libres 2025 a reçu 15 555 spectateurs pour sa 3<sup>ème</sup> année consécutive. Belle progression environ 6000 en 2023, environ 14 000 en 2024 malgré une après-midi annulée due à un orage.

\*L'Agglo signe une convention pluriannuelle d'objectifs SCIN « Art en territoire » sur 3 ans (de 2025 à 2027). De la scène conventionnelle, l'Agglo passerait à la scène nationale en 2028 ce qui lui permettrait de toucher une subvention plancher de 500 000€ de l'Etat. Les objectifs sont déjà atteints avec « Champs Libres ».

\*EAC (Education Artistique et Culturelle) : l'édition du livret sera envoyée dans toutes les écoles de l'Agglo ; cela concerne principalement le transport des élèves sur un lieu de culture.

\*Présentation des spectacles pour la saison 2025/2026 à l'Atelier à spectacles.

### **Mobilités :**

Le Syndicat Mixte de Coordination des Transports Collectifs d'Eure-et-Loir (SMCTCEL) apporte un soutien financier à ses membres pour la mise en place d'équipements et d'actions visant à améliorer les services de mobilité et la coordination des déplacements dans le département.

### **Financement demandé :**

#### **-Fonctionnement**

\***475 000 €** pour le déficit d'exploitation des lignes de rabattement vers les gares SNCF de Dreux, Marchezais et Nonancourt (DSP Linéad).

\***4 074 €** pour la cotisation annuelle JVMalin 2025.

#### **-Investissement**

\***64 000 € HT** (80% de 80 000 € HT) pour l'**installation de blocs sanitaires** mutualisés en bout de ligne pour les conducteurs des réseaux Linéad et Rémi.

-**10 390 €** de participation annuelle à **JVMalin 2025**.

L'objectif est de favoriser l'intermodalité et la coordination des transports dans l'Eure-et-Loir.

En 2022, le collège Jean-Claude Dauphin a sollicité la commune de Nonancourt et le Conseil Départemental de l'Eure pour sécuriser sa desserte scolaire, aboutissant à une convention de financement des travaux de réaménagement approuvée en décembre 2022, avec un coût estimé à **578 000 € HT** et une participation de **144 500 € HT** (25%) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Avenant n° 7 de LINEAD concernant une démarche de transparence et d'amélioration continue par le biais de baromètre qualité ou référentiel qualité avec des indicateurs de performance tels que l'accessibilité, l'offre de service, les informations voyageurs, la ponctualité, le confort et la propreté tout comme les situations inacceptables telles que le tabagisme, l'usage du téléphone ou les agressions.

Une étude est en cours quant aux cars du mercredi midi vis-à-vis des horaires des lycées. Plusieurs hypothèses sont émises (modifications des horaires de retours ou possibilité de TAD). L'offre de transport scolaire se fera en fonction de celle qui répondra au mieux aux besoins des établissements scolaires.

Point sur la rentrée 2025-2026 : inscription depuis le 16 juin, elle sera validée sous condition d'acceptation du règlement des transports scolaires établi en mars 2025. Majoration de 40€ au-delà du 31 juillet => les moyens de communication sont déployés au max pour éviter la non-information (campagne d'affichage abribus, communication presse papier, communication appli Transit, Spot radio, information sur les réseaux sociaux).

Nouvelle session de formation des accompagnateurs de transport scolaire le 25 juin 2025 pour 10 agents pour Rappel : de la législation et organisation des transports, des droits et devoirs de l'accompagnateur, la responsabilité, des indisciplines, la sécurité dans les transports, la mise en situation dans un car mis à disposition par Kéolis.

Réunion des accompagnateurs à la rentrée 2025 prévue jeudi 28 août 2025 ; contenu de la réunion : Rappels et nouveautés de la rentrée scolaire, Retour sur la formation des accompagnateurs, Mise à jour de la charte de l'accompagnateur, Règlement des transports scolaires Linéad, Rappel des règles de sécurité, Distribution des documents (liste des élèves, horaires, guide de sécurité...), Distribution du matériel (gilet réfléchissant...).

Les personnes de la commission remercient les communes qui jouent le jeu pour les arrêtés travaux en informant l'Agglo de ces modifications.

## **QUESTIONS DIVERSES**

La séance est levée à 21h10

Prochaines réunions de Conseil prévues les jeudis 24 juillet 2025 à 19h et jeudi 18 septembre 2025 à 19h.

Madame la Maire  
Clémentine FISSON

La Secrétaire de séance  
Aurélie DUMONT